



Orange et Engie signent un contrat d'achat d'électricité



Engie et Orange France ont signé un contrat d'achat d'électricité (Corporate Power Purchase Agreement) pour une durée de 15 ans. Il permettra le déploiement de deux nouveaux projets solaires de 51 MWc dans les Hautes-Alpes.

Un contrat de 15 ans avec Engie pour s'approvisionner en électricité renouvelable photovoltaïque sur deux nouveaux parcs à construire, a été annoncé par Orange France . Ce contrat d'achat d'électricité (Corporate Power Purchase Agreement) permettra le développement de deux nouveaux projets solaires de 51 MWc dans les Hautes-Alpes sur les communes de L'Epine (38 MWc) et de Ribeyret (13 MWc). La mise en service des deux parcs solaires débutera au plus tard le 1er janvier 2023.

Le contrat s'inscrit dans le cadre du plan stratégique Engage 2025 présenté par Orange. L'entreprise s'est fixé pour objectif « *d'anticiper de 10 ans les objectifs de la GSMA en étant net zéro carbone d'ici 2040, malgré l'augmentation des données sur les réseaux* » . Pour l'atteindre, celle-ci devra avoir un recours accru aux énergies renouvelables, qui représenteront plus de 50 % de l'électricité consommée par le groupe en 2025. Pour l'accompagner dans la réalisation de cet objectif, Orange France a fait appel à la société de conseil, Orygeen spécialisée dans les contrats d'achat d'électricité (PPA), pour construire sa stratégie de fourniture moyen et long termes en électricité renouvelable.